

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU**  
De la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt  
**Séance du 4 mars 2024**

Publié sur le site Internet <https://damvillers-spincourt.com> le 9 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 mars à 18 H 00

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, aux bureaux de la Codecom à Spincourt, après convocation légale, en date du 27 février 2024 sous la présidence de M. Jean Marie MISSLER.

**Membres du bureau présents :**

- ✓ Mme BALLIEU Gilberte
- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ M. CARLU Jean-Baptiste
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ Mme FORGET Lorette
- ✓ M. GEORGES Denis
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. JACQUE Philippe
- ✓ M. LE FRANCOIS Bertrand
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. NIVELET Matthieu
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ M. PIRAN Serge
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. SELLIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

**Membre du bureau excusé :**

- ✓ M. BRELLE François
- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. PROT Patrice

**Membre du bureau absent :**

✓

**Participants non élus :**

- ✓ Mme Béatrice CLEMENT
- ✓ M. BONTEMPS Anthony,
- ✓ M. HAROS Pascal

Le quorum étant atteint, il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. Mme Anne POSTAL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Le Président rappelle que le procès-verbal de la séance du 19 juin 2023 a été adressé à tous les membres du bureau. Aucune observation n'ayant été formulée, le PV est approuvé à l'unanimité.

**Ordre du jour :**

1. Installation des nouveaux membres du bureau.
2. Point sur les dossiers en cours.
3. Demandes de dérogations scolaires.
4. Questions diverses.

## **1. INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU BUREAU**

Le Président se réjouit d'accueillir 4 nouveaux membres au sein du bureau de la CCDS.

En l'occurrence :

- Mme FORGET Lorette
- Mme BALLIEU Gilberte
- M. PIRAN Serge
- M. NIVELET Mathieu

Il les remercie d'être venus agrandir l'équipe déjà en place et souligne l'engagement et le travail de tous pour soutenir les projets de l'intercommunalité.

Il indique par ailleurs, qu'il est essentiel de préparer l'avenir en vue des prochaines élections de 2026, en mobilisant les forces vives du territoire qui voudront apporter leur énergie et leur compétence à l'intérêt communautaire et plus largement à l'intérêt général.

Il indique son souhait de voir le Bureau se réunir plus souvent car il permet notamment de discuter et d'échanger plus en profondeur sur certains dossiers. Il ne s'agit d'une instance de réelles prises de décisions du fait des délégations restreintes qui lui ont été accordées.

## 2. POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

### ➤ Point SIPACS :

Le Président tient à rappeler et détailler certains points sur le SIPACS suite à la réunion du précédent conseil communautaire. Il rappelle que la problématique majeure à l'heure actuelle concerne la gestion du personnel.

Effectivement, une partie du personnel va connaître une baisse de son traitement car le RIFSEP n'est pas transposable dans la fonction publique hospitalière.

M. TRINOLI indique que pour lui les propositions finales proposées aux personnels étaient les meilleures possibles mais que certains n'ont pas bien compris que leur refus est un mauvais calcul car in fine cela se traduira par une perte de revenus. Effectivement, le RIFSEP perçu actuellement, correspond aux responsabilités qui sont exercées à l'heure actuelle. Cela ne sera plus le cas s'il y a un transfert au sein des collectivités adhérentes du SIPACS. Il y aura nécessairement dans ce cas, une perte de RIFSEP car les responsabilités éventuelles ne seront plus les mêmes.

Le problème au fond reste une perte de confiance avec ces personnels.

### ➤ Point association BETLEHEM :

Le Président indique aux membres avoir reçu un courrier de l'association indiquant que le conseil d'administration de l'association a décidé de s'arrêter et a proposé de céder à la CCDS l'immeuble situé à Muzeray. Il s'agit d'un bâtiment en assez bon état, il fait deux fois 140m<sup>2</sup> et dispose d'un jardin.

L'association dispose également de fonds dont il avait été annoncé un reversement sous forme de dons à diverses associations locales et caritatives et notamment au GIDACT.

Cependant, lors du dernier conseil d'administration les membres de l'association ont décidé de reverser ces fonds à la paroisse et à l'hôpital des enfants de Nancy, sans tenir compte du GIDACT.

Mme BALLIEU demande quels sont les montants en jeu ? M. CARLU, trésorier de l'association et nommé liquidateur par le conseil d'administration ne souhaite pas communiquer cette information tant que cette affaire n'est pas soldée.

M. PERIGNON demande ce que deviennent les collections ? M. MISSLER indique que les crèches sont et restent propriété de M. Paul ALEXANDRE.

M. SELLIER indique aussi que l'association aurait contacté le GEVO.

Mme POSTAL indique qu'il sera nécessaire de faire une évaluation du bâtiment avant de prendre une décision.

M. BALLIEU demande si la donation impose le maintien du bâtiment dans une destination de musée ? Le Président indique que la CCDS n'a absolument pas les moyens de gérer et d'entretenir un musée.

Mme FAUQUENOT indique que la CCDS a été contacté par un porteur de projet pour créer un musée militaire de la première guerre mondiale. Le Président indique cependant que la CCDS ne prendra pas en charge un bâtiment pour le mettre à disposition d'une association.

M. TRINOLI rappelle que le GIDACT est un outil au service du territoire qui permet aux associations de bénéficier d'un soutien au montage de projet. Il rappelle que le GIDACT agit sans recherche de bénéficiaires ou dégagements de fonds au contraire il laisse les recettes se faire pour les associations qui participent en lien avec le GIDACT aux manifestations.

Avant de prendre une décision, le Président propose qu'une délégation d'élus se rende sur place afin de voir l'opportunité éventuelle d'acquiescer ce bien. Les élus suivants se portent volontaires : M. MICHELS, M. SELLIER, M. PERIGNON, M. LE FRANCOIS, M. PIRAN et Mme POSTAL.

➤ **Prime inflation :**

Le Président indique qu'une estimation a été faite et que cela représenterait une charge de plus de 40 000€ s'il était décidé de donner le montant plafond.

Le Président rappelle que les deux agglomérations de Verdun et Bar-le-Duc n'ont rien donné et que plusieurs autres collectivités ne l'ont toujours pas votée.

Il rappelle que l'Etat n'a rien attribué aux collectivités en compensation.

Il est rappelé qu'il s'agit d'une prime qui reste soumise aux charges patronales et à l'impôt sur le revenu.

M. TRINOLI indique que pour lui cette proposition est vraiment mal venue car ce sont les collectivités qui sont mises en otage et ces décisions vont inévitablement causer des tensions.

Le Président indique que pour lui il semble nécessaire de faire un effort mais dans une certaine proportion. En contrepartie, il propose de geler le montant qui sera attribué au CIA en fin d'année, il ne proposera pas de revalorisation comme cela est fait chaque année.

➤ **Cheminement piéton pour accéder aux Ballastières :**

Mme POSTAL rappelle qu'une réunion a été réalisée sur site avec les services de l'ADA et qu'il a été indiqué que cela était beaucoup trop dangereux. Le Président demande de récupérer un CR de cette réunion.

Il existe de plus un cheminement piéton déjà existant depuis le chemin des Chenevières.

### 3. DEMANDES DE DEROGATIONS SCOLAIRES

AFFAIRE N° 2024-03-04-01

Vu les statuts de la CODECOM de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu les demandes de :

- ↳ M. LADINE Antonin et Mme QUENIARD Jenniver, domiciliés à Delut, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant LADINE Maylon, à l'école de SAINT JEAN LES LONGUYON.
- ↳ M. et Mme JANCART, domiciliés à Eton, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant JANCART Loris, à l'école de SPINCOURT.
- ↳ Mme MZOUGH I Sophia, domiciliée à Boulogny, sollicitant une demande de dérogation pour son enfant ODILLE Aurore, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.
- ↳ M. DOUEL Kevin et Mme LAURENT Tessa, domiciliés à Boulogny, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant DOUEL Ilona, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.
- ↳ Mme COLLINET Manon, domiciliée à Arrancy, sollicitant une demande de dérogation pour son enfant SUSSON Mayline, à l'école de LONGUYON.
- ↳ Mme RENARD Aude, domiciliée à Boulogny, sollicitant une demande de dérogation pour son enfant COSTA RENARD Zachariya à l'école de DOMMARY BARONCOURT.
- ↳ Mme LEBRAN Anaïs, domiciliée à Arrancy, sollicitant une demande de dérogation pour son enfant LAVAL Mély, à l'école de MONT SAINT MARTIN.

Considérant les motifs invoqués,

Le Président rappelle qu'il est nécessaire de prendre en compte l'équité de traitement des demandes des familles et aussi l'équilibre des effectifs dans les différents groupes scolaires du territoire qui sont déjà en baisse.

Effectivement, plusieurs alertes de fermetures potentielles de classe ont eu lieu ces dernières années.

En outre, il est essentiel de conserver les effectifs des services périscolaires, la collectivité a mis les moyens pour fournir des services à la population, en particulier sur le Bois Brûlé.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

**ACCEPTÉ les dérogations scolaires suivantes sous réserve de capacité d'accueil suffisante au sein de l'établissement :**

- JANCART Loris, à l'école de SPINCOURT.
- ODILLE Aurore, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.
- COSTA RENARD Zachariya à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

**REFUSE les dérogations scolaires suivantes :**

- LADINE Maylon, à l'école de SAINT JEAN LES LONGUYON.
- DOUEL Ilona, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.
- SUSSON Mayline, à l'école de LONGUYON
- LAVAL Mély, à l'école de MONT SAINT MARTIN

Voix pour : 17  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

## 4. QUESTIONS DIVERSES

### ➤ Réunions à venir :

- Jeudi 7 Mars : invitation du Président du Département à 18H à Bar-le-Duc
- 15 Mars matin : Invitation à une réunion de la Poste : rencontre annuelle avec tous les partenaires de la Meuse, suivi d'un déjeuner sur place
- 7 Mars : invitation à une soirée sur l'entrepreneuriat féminin

### ➤ Voirie :

- Le Président indique avoir recensé une petite dizaine de demandes de communes pour du classement. Une visite sur site sera faite pour voir et étudier les demandes.
- Le Président indique que les travaux du dernier bon de commande ne sont pas terminés. Les travaux vont reprendre en fonction des conditions météo. Il indique que certaines prestations vont devoir être reprises par l'entreprise car il a été constaté des malfaçons notamment dans la qualité des matériaux mis en place (débris de chantier, métal, plastiques...)

### ➤ Point sur l'économie sociale et solidaire :

- Mme FAUQUENOT indique que des réflexions sont en cours pour le déploiement de nouvelles activités et services sur le territoire avec la possibilité de dégager des crédits pour financer des postes en économie sociale et solidaire.
- M. HAROS indique qu'un premier diagnostic a été réalisé pour voir le paysage actuel de l'ESS sur le territoire. Plusieurs acteurs y œuvrent :
  - La PAJE, le Croix Rouge, le Secours Catholique, l'ADMR, ALYS, l'AMIE
  - Il n'existe cependant pas de CIAS ni de chantier d'insertion

Deux pistes sont envisagées :

- Une action avec l'AMIE : pour améliorer la gestion du tri sur nos déchetteries et limiter les tonnages du « tout-venant » et une action de lieu de vente de produits reconditionnés (possible sur site de la gare de Dommary en tiers-lieux).

- 7 -

- Une action avec ETOFFE MEUSE : en lien avec la vesti-boutique de la Croix-Rouge. Cela permettrait de développer de nouveaux services de retouches notamment

L'objectif serait de s'appuyer sur des structures existantes pour essayer de porter des postes en CDI. Le tout en complémentarité avec les actions existantes, le but n'étant pas de concurrencer les services en place.

Des contacts sont déjà en cours avec les deux structures pour voir l'articulation possible.

Mme BALLIEU indique que cela va être compliqué de réussir à mobiliser.

Le Président remercie M. HAROS et Mme FAUQUENOT pour leur réflexion et leur travail depuis ces quelques semaines.

Le Président rappelle que la Communauté de Communes n'a jamais souhaité porter un chantier d'insertion. Les communes et la communauté de communes feraient leur rôle d'insertion en prenant des personnes dans leur équipe technique.

Mme FAUQUENOT propose une visite sur site d'ETOFFE MEUSE pour voir concrètement ce qui existe : M. CARLU, Mme BALLIEU, M. MICHELS, M. SELLIER, Mme POSTAL sont intéressés par cette visite.

➤ **Devenir du lycée de Landres :**

- Réunion à venir sur le devenir du lycée prévue prochainement. M. CAPUT représentera la CCDS.

➤ **Boulangerie de Billy :**

- Le boulanger actuel serait en cours d'installation sur Etain
- 2 touches de reprises sont en cours, il n'est pas possible de trop en dire pour le moment. La question des tournées reste importante car problématique financièrement.

➤ **Subvention associations :**

- le Président indique qu'il veut plus de vigilance sur le versement des subventions aux associations car il n'est pas envisageable de verser des subventions à des associations qui n'ont pas de réels besoins financiers pour fonctionner.

➤ **Refuge :**

- M. CAPUT demande où en est le devenir du projet de reprise ?

➤ **Courriers développement économique :**

- M. CARLU indique qu'il est proposé d'envoyer un courrier aux mairies pour recenser les entreprises du secteur de façon exhaustive afin de mieux connaître le territoire et mieux aider les professionnels.

➤ **AMI Rebond :**

- Le Président indique que l'Etat a dégagé une enveloppe de 2 millions d'euros pour aider les entreprises industrielles du Nord Meusien.
- Un bureau d'études spécialisé réalise un tour d'horizon des entreprises afin de voir les potentiels projets qui pourraient émerger à courte échéance et comment aider les entreprises à se lancer.
- Sur le territoire quelques entreprises ont été ciblées et des premiers échanges ont eu lieu, certains projets seraient éligibles.

➤ **GEMAPI :**

- M. CAPUT rappelle les démarches en cours.
- Il indique qu'une réunion est prévue le 21 Mars avec les services de l'Etat et les financeurs afin de faire un point sur le dossier.

➤ **TOURISME :**

- M. MICHELS indique que la marche du souvenir à Azannes a été une belle réussite avec environ 250 marcheurs et des cavaliers.
- Il indique qu'une réunion est prévue prochainement avec les hébergeurs pour faire un point sur la taxe de séjour notamment
- Il indique enfin l'envoi d'un courrier de recensement des panneaux d'informations sur les communes.

➤ **Prochaine réunion de bureau le 8 Avril à 18H à Damvillers**

La séance est levée à 21 H 00.



**Délibérations examinées :**

1. Demandes de dérogations scolaires.

**Membres du bureau présents :**

- ✓ Mme BALLIEU Gilberte
- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ M. CARLU Jean-Baptiste
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ Mme FORGET Lorette
- ✓ M. GEORGES Denis
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. JACQUE Philippe
- ✓ M. LE FRANCOIS Bertrand
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. NIVELET Matthieu
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ M. PIRAN Serge
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. SELLIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

**Le Président****Jean Marie MISSLER****La Secrétaire****Anne POSTAL**

